

## TROPHÉE DES VOLONTAIRES 2019

Le [règlement général](#) des compétitions AFGOLF est d'application pour tout point qui n'est pas couvert par le présent règlement

---

### 1 - GENERAL/PROGRAMME

---

Le **Royal Golf Club du Hainaut** accueillera le Trophée des Volontaires le mercredi **26 juin 2019**.

### 2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

---

Le joueur doit avoir la fonction de Capitaine, Responsable Seniors, Dames, Messieurs ou Juniors dans son club AFGOLF. Le joueur doit avoir un handicap de maximum 36.

Le club est libre d'envoyer un remplaçant mais il doit avoir une fonction de volontaire et être de préférence l'adjoint au volontaire qui ne pourra être présent.

### 3 - FORMULE DE JEU, PRIX ET DÉPARTAGE

---

La compétition est jouée sur 18 trous en 4 BBB Stableford

Prix par équipe : 1<sup>ière</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> équipe

En cas d'égalité, les ex aequo seront départagés sur les 9, 6, 3 et le dernier trou. Si l'égalité subsiste, le départage se fera par tirage au sort.

Prix spéciaux : longest drive et nearest to the pin

### 4 - INSCRIPTIONS, HEURES DE DÉPART ET CLASSEMENT

---

Les inscriptions ouvrent 45 jours avant la compétition.

Le club inscrira chacun de ses représentants via le formulaire d'inscription disponible sur notre site internet via le lien <http://www.afgolf.be/les-tournois-afg/>

Les heures de départ et résultats seront disponibles sur notre calendrier interactif <http://www.afgolf.be/calendrier-interactif/> :

- Les heures de départs seront disponibles quelques jours avant la compétition.
- Le classement sera publié après la compétition.